

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	55_NOLLET_75017	Numéro	75117_052_01
Adresse du site	55, rue Nollet	Hauteur	R+8 (29m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/04/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	11/09/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	12/10/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 55 rue Nollet émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75017 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceau orientable émettant sur 3500MHz (5G) sur un site existant (3G/4G/5G) comprenant 3 antennes à faisceau fixe (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz), orientées vers les azimuts 120°, 220° et 320°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès toiture à 3m Verrière à 3m et velux à 2m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 120° < 5V/m ; 220° < 3V/m ; 320° < 3V/m 5G : 120° < 4V/m ; 220° < 2V/m ; 320° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans les azimuts 120° et 320° : 29,22m en faisceau fixe et 29,43m en faisceau orientable Dans l'azimut 220° : 28,84m en faisceau fixe et 29,05m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule des antennes complémentaires 5G seront ajoutées aux antennes 3G/4G/5G déjà existantes. Elles sont maintenues de même teinte que la façade de l'immeuble et installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale - Nollet	54 rue Nollet 75017 Paris	70 m	<1 V/m	0.75 %	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale - Nollet	54 rue Nollet 75017 Paris	70 m	<1 V/m	0.81 %	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

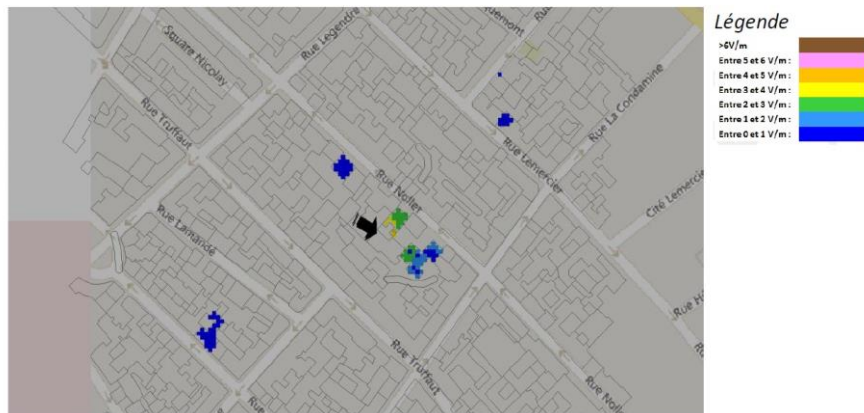


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25,5 m .



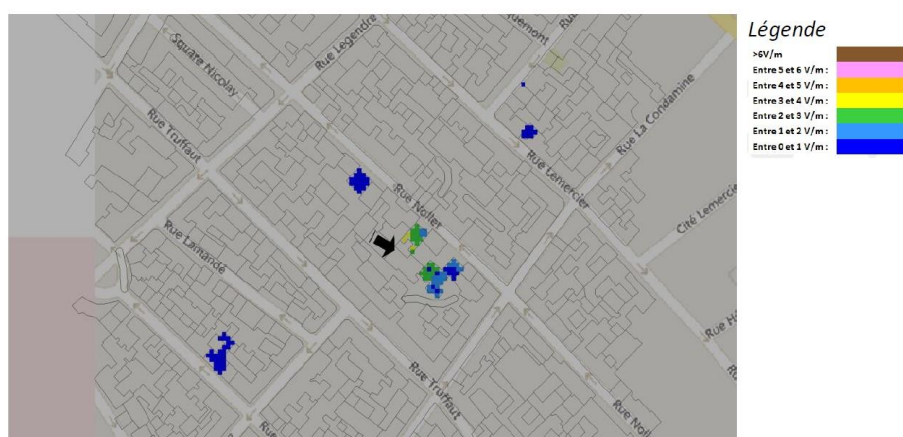
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 120°	Azimut 320°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25,5 m	22,5 m	19,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25,5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 120°	Azimut 320°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25,5 m	25,5 m	22,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 120°



Azimut 220°



Azimut 320°

